

FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME
DELIBERATION DU COMITE
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022
DU BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

ASSEMBLEE GENERALE DU 02 juin 2023

Le Comité de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme réuni sous la présidence de Monsieur Franck BEAUVARLET
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022
Considérant la conformité avec le compte de gestion du receveur, la Paierie départementale de la Somme
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER (D+R)	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVESTISSEMENT	795 365.48 €		381 771.95 €	D(-) 12 086.63 € R(+) 83 928.25 €	71 841.62 €	1 248 979.05 €
FONCTIONNEMENT	176 377.61 €	0.00 €	239 871.53 €			416 249.14 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	416 249.14 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	416 249.14 €
Total affecté au c/ 1068 :	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 A REPENDRE (LIGNE 001)	1 177 137.43 €

Fait à Boves
Le 02 juin 2023

Le Président,

Franck BEAUVARLET



Délibéré par le comité syndical
Le 02 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 62
Présents : 38
Suffrages exprimés : 44
Abs : 0 Pour : 44 Contre : 0

Date de la convocation : 24/05/2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 08/06/2023